



Nîmes le mardi 27 décembre 2022

Objet: Licence FFCC 2023
ADHERENTS DIRECTS

Cher ami,

Voici venu le temps de penser à la saison 2023, et donc au renouvellement de votre licence (pour les anciens) ou à votre première adhésion (pour les nouveaux).

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ La demande manuscrite, obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main au verso du bulletin d'adhésion et dans les mêmes termes que le modèle joint
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- ✓ Deux photos
- ✓ Le règlement de la cotisation

Nous vous demandons d'être très vigilant dans l'établissement de votre dossier, bien remplir ou cocher toutes les cases : date de naissance, téléphone, délégué, président de course, etc ...

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami, l'expression de mes salutations afeciouna.

Nicolas TRIOL
Président FFCC



BULLETIN D'ADHESION Saison 2023

Licence Adhérent direct

Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.
Date limite de dépôt le 31 janvier 2023.

<input type="checkbox"/> Président de Course	<input type="checkbox"/> Délégué de Course ou Adhérent direct	<input type="checkbox"/> Juge de Piste
<input type="checkbox"/> Option de base : Socle de base obligatoire *Les personnes de plus de 65 ans devront prendre uniquement l'option de base Cotisation Fédérale..... 150,00 € Protection juridique, Responsabilité civile, décès/invalidité..... 29,00 € Total 179,00 €	<input type="checkbox"/> Option de base : Socle de base obligatoire *Les personnes de plus de 65 ans devront prendre uniquement l'option de base Cotisation Fédérale..... 20,00 € Protection juridique, Responsabilité civile décès/invalidité..... 29,00 € Total..... 49,00 €	
<input type="checkbox"/> Option 1 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 150,00 € Responsabilité civile, juridique, décès invalidité et incapacité temporaire..... 42,00 € Total 192,00 €	<input type="checkbox"/> Option 1 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale..... 20,00 € Responsabilité civile, juridique, décès invalidité et incapacité temporaire 42,00€ Total 62,00 €	
<input type="checkbox"/> Option 2 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale 150,00 € Responsabilité civile, juridique, décès invalidité et incapacité temporaire 50,00 € Total 200,00 €	<input type="checkbox"/> Option 2 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale 20,00 € Responsabilité civile, juridique, décès invalidité et incapacité temporaire 50,00 € Total 70,00 €	<input type="checkbox"/> Option 2 - (voir détail au dos) Cotisation Fédérale 20,00 € Responsabilité civile, juridique, décès invalidité et incapacité temporaire 50,00 € Total 70,00 €

Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée :

FFCC – Crédit agricole du Languedoc
IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail indispensable : _____ @ _____

N° téléphone _____ N° de portable _____

Date de naissance _____ Lieu _____

Je joins à la présente : 2 photos d'identité

Signature (obligatoire) :

Fait à _____, le _____

J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle..... (Précisez le collège)

Dans ce cas, je donne ma voix à (Précisez le collège d'adhésion)

Cadre réservé FFCC

Licence n° : 23/.....

Reçu le :

Mode règlement :

Date encaissement :

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Orand
30000 NIMES
Tél : 04.66.26.05.35

Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2023, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2023 pour se terminer le 31/01/2024.

Les garanties sont accordées exclusivement dans le cadre des activités admises par la FFCC à l'exclusion de toute autre activité.

Les garanties ne concernent que les titulaires d'une licence nominative et uniquement pour les adhérents âgés de moins de 65 ans pour la protection individuelle (décès, invalidité).

La garantie Incapacité temporaire s'exerce dans la limite de la perte de revenu constatée et justifiée.

Les garanties dont je dispose sont :

⇒ Option de base

Responsabilité civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %

⇒ Option 1

Responsabilité civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 8 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	10 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

⇒ Option 2

Responsabilité civile	Oui avec une franchise de 150 €
Protection Juridique	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le 01.30.09.97.32
Décès	Pour un capital de 15 000 €
Invalidité Permanente	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %
Incapacité temporaire	20 € / jour après franchise de 15 jours et pour une durée maximum de 365 jours de la date d'évènement

En cas de rechute, récidive, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre : « **je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport** ».

☞ Déclaration manuscrite à recopier :

AUTORISATION DE DIFFUSION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

J'autorise ou **je n'autorise pas** à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et www.ffcc.info, site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 ainsi qu'au Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données personnelles (« Règlement RGPD »), vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et de limitation aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes - poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com

Le responsable du traitement des données personnelles est la FFCC.

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à _____, le _____ **Signature (obligatoire) :**

Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois fournir une attestation sur papier libre précisant « **je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs** ».

Je suis également informé de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.